

PRÉVENEZ ET RÉDUISEZ LE VOL ET LA FRAUDE EN MAGASIN (VOL EXTERNE)

Réduisez vos pertes grâce à des mesures de prévention



Objectif

Cette formation a pour objectif de vous outiller dans le but de vous permettre d'élaborer des stratégies proactives visant à prévenir, contrôler et réduire les comportements frauduleux et le vol en magasin par toutes personnes extérieures à votre organisation.

Participants

La formation s'adresse aux conseillers-vendeurs, caissiers, superviseurs, directeurs et propriétaires.

Déroulement

La formation s'articule autour d'animations interactives, de mises en situation, d'exercices individuels et/ou en équipe.

Durée

Une demi-journée
de 8 h 30 à 12 h

Formateur

Paul Fancellu possède plusieurs années d'expérience en prévention dans le commerce de détail. Spécialiste de la sécurité, il est d'avis que la prévention de la fraude peut faire économiser beaucoup d'argent aux détaillants. Paul éveillera votre vigilance afin de contrer les vols et les fraudes.



Résultats

Au terme de cette formation, vous serez capable de :

- Identifier les principales causes de perte.
- Connaître la typologie des voleurs et leurs moyens d'action.
- Détecter les faux billets et les fausses cartes de crédit.
- Mettre en place des mesures de prévention pour réduire la fraude et le vol tout en étant conforme aux lois et aux politiques de votre entreprise.
- Intervenir avec précaution lors d'un vol ou d'une fraude.

Contact

- ☎ 514 393-0222 ou 1 888 393-0222
- ✉ info@detailquebec.com
- 🌐 detailquebec.com/formations

La Mutuelle de formation Détail Québec est reconnue par la Commission des partenaires du marché du travail en vertu de la loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Numéro de certificat d'agrément (CPMT) : 005531